

Rapport Administratif



MUNICIPALITÉ DE
CASSELMAN
MUNICIPALITY

Titre : Mise à jour des projets au 1 industriel

Numéro de rapport : OPS-3-2025

Date : 25 février 2025

Documents justificatifs :

Annexe A: Plan d'aménagement de construction du deuxième étage à 99% pour révision

Annexe B : Cahier de concept de design du nouvel hôtel de ville

Annexe C : Calendrier de projet d'aménagement du nouvel hôtel de ville

Soumis par : Mélodie Sorrell, Direction des opérations et des ressources humaines

Recommandation(s)

Que le Conseil accuse réception du rapport administratif OPS-3-2024; et

Autorise l'administration à aller de l'avant avec le processus d'appel d'offres pour les projets de construction du nouvel hôtel de ville et d'installation de la génératrice d'urgence, en vue de soumettre les résultats de ces appels d'offres pour examen et approbation du budget lors de la prochaine mise à jour financière.

Recommandation(s)

That Council acknowledges the reception of administrative report OPS-3-2024; and

Authorizes the administration to proceed with the tendering process for the construction projects of the new municipal building and the installation of the emergency generator, with the intention of submitting the results of these tenders for review and budget approval during the next financial update.

Objectif

Informer le Conseil sur l'avancement des trois projets au 1 Industriel :

- 1) Réparations des infiltrations d'eau
 - 2) Modernisation du nouvel hôtel de ville
 - 3) Installation de la génératrice d'urgence
-

1. Projet de réparation des infiltrations d'eau

Lors de la réunion du 5 février 2025, une mise à jour concernant l'avancement du projet de réparation des infiltrations d'eau au 1, rue Industriel a été faite au Conseil municipal. Le rapport OPS-2-2025 a notamment confirmé l'attribution du contrat à Lor-Issa Construction Inc. pour un montant de 657 300\$ (excluant les taxes), avec un début des travaux prévu en avril 2025 et une durée estimée entre 26 à 30 semaines.

Depuis cette présentation, le contrat est présentement en circulation pour signature. De plus, une rencontre de lancement du projet a eu lieu le 18 février 2025 avec le contracteur sélectionné afin de discuter des paramètres du contrat et de la planification des travaux. Une mise à jour plus détaillée, incluant un échéancier précis des travaux à prévoir, sera présentée au Conseil en avril 2025.

2. Projet de construction du nouvel hôtel de ville

Lors de la dernière mise à jour (Rapport OPS-2-2025 présenté le 5 février 2025), l'administration a présenté l'état d'avancement du projet de design et de construction du nouvel hôtel de ville (avec le plan à 66%). Le comité ad hoc, en collaboration avec les architectes et ingénieurs, s'est assuré d'inclure les besoins actuels et futurs de la municipalité tout en respectant les principes d'accessibilité universelle.

Depuis cette rencontre, le comité a poursuivi ses travaux avec les professionnels pour finaliser les plans d'aménagement à 99%. L'objectif de cette mise à jour est d'obtenir l'approbation du Conseil pour aller de l'avant avec l'appel d'offres selon les plans présentés en Annexe A.

Ainsi, vous trouvez en pièce jointe au présent rapport un Cahier de concept du design du nouvel hôtel de ville (Annexe B), un document visuel détaillant la vision et le travail de conception réalisés jusqu'à maintenant. Finalement, le calendrier du projet, incluant les étapes clés jusqu'au déménagement prévu avant la fin de 2025. Il est important de noter que le calendrier présenté en Annexe C constitue une projection basée sur les informations actuelles. Toutefois, celui-ci sera mis à jour une fois le processus d'appel d'offres terminé et l'entrepreneur sélectionné. En effet, deux projets de construction distincts seront réalisés simultanément dans les mêmes espaces (les réparations d'infiltration d'eau et la construction du nouvel hôtel de ville), ce qui nécessitera une coordination étroite entre les contracteurs afin d'optimiser l'exécution des travaux et d'éviter toute interférence. Une fois l'entrepreneur retenu, il devra collaborer avec l'entrepreneur du projet de réparation (Lor-Issa) pour établir un phasage des travaux efficace, ce qui pourrait entraîner des ajustements au calendrier initial. L'administration tiendra le Conseil informé des mises à jour subséquentes afin d'assurer un suivi rigoureux du projet.

3. Projet d'installation d'une génératrice

L'installation d'une génératrice d'urgence au 1 Industriel demeure un projet essentiel pour assurer la résilience des services municipaux en cas de panne de courant. Ce projet est étroitement lié aux travaux de modernisation du nouvel hôtel de ville et fait l'objet d'un suivi attentif par l'administration (Les détails additionnels se trouvent dans le rapport OPS-6-2024, présenté lors de la réunion du 8 octobre 2024 et du rapport OPS-2-2025 présenté le 5 février 2025).

Depuis la dernière mise à jour, un échéancier plus précis a été établi pour mener à bien le processus d'appel d'offres. L'administration a travaillé en collaboration avec PRDS afin de finaliser les documents techniques et les spécifications nécessaires pour la publication de l'appel d'offres. L'échéancier prévu est le suivant :

- 7 au 28 mars 2025 : Période d'appel d'offres.
- 8 avril 2025 : Présentation des résultats de l'appel d'offres

Demande de subvention :

La municipalité a soumis une demande de financement dans le cadre du programme de Subvention pour les projets communautaires de protection civile du Gouvernement de l'Ontario, avec une possibilité de financement entre 5,000\$ et 50,000\$.

Nous avons récemment obtenu des précisions concernant l'état de cette demande. En raison de l'élection provinciale en cours, toutes les demandes seront traitées uniquement après l'élection générale du 27 février 2025. Aucune mise à jour ne sera disponible d'ici là, et nous devons attendre la reprise des opérations gouvernementales avant d'obtenir une réponse officielle.

Malgré cette attente, l'administration poursuit le projet selon l'échéancier établi. Nous espérons pouvoir recevoir une réponse de la demande de subvention lors de la prochaine mise à jour au Conseil prévu le 8 avril 2025.

Impact Financier

Depuis la dernière mise à jour du 5 février 2025, il n'y a aucun changement au niveau de l'impact financier pour les trois projets au 1 Industriel. Les dépenses encourues jusqu'à présent restent à 2,488,319\$ (montant qui inclut l'achat du bâtiment).

À cette occasion, nous serons en mesure de fournir le prix exact pour le processus d'appel d'offres pour la construction du nouvel hôtel de ville, ainsi que pour le projet d'installation du générateur. C'est donc lors de cette réunion que le Conseil pourra évaluer l'impact financier complet des projets en fonction du budget préalablement approuvé.

Protection de l'intégrité du processus d'appel d'offres :

L'administration souhaite rappeler au conseil et aviser le public que les estimations de coûts pour les projets de construction du nouvel hôtel de ville et pour le projet d'installation du générateur d'urgence au 1 Industriel ne peuvent être divulgués publiquement avant la fin des processus d'appel d'offres. Nous souhaitons éviter que les soumissionnaires ajustent stratégiquement leurs offres en fonction d'un budget connu. Cette approche vise à protéger les intérêts financiers de la Municipalité. Les détails financiers plus précis seront fournis lors de la mise à jour prévue pour la réunion du 8 avril 2025.

Références

Plan stratégique 2024-2028 et au-delà

Les projets de design et de construction du nouvel hôtel de ville, de réparation des problèmes d'infiltration d'eau et d'acquisition et installation d'une génératrice d'urgence au 1 Industriel s'inscrivent directement dans les objectifs stratégiques de la Municipalité de Casselman pour 2024-2028. Ces initiatives reflètent un engagement envers nos trois piliers fondamentaux : l'infrastructure, le bien-être communautaire, et l'excellence du service.

1. Pilier : Infrastructure

- L'aménagement d'un nouvel hôtel de ville modernisé permettra d'optimiser l'espace pour répondre aux besoins opérationnels croissants, tout en améliorant l'accessibilité et l'efficacité énergétique.
- La réparation des problèmes d'infiltration d'eau assure la durabilité et la sécurité de nos infrastructures actuelles, en évitant des dommages à long terme.
- L'ajout d'une génératrice d'urgence renforce notre résilience en cas de pannes électriques, garantissant la continuité des services municipaux essentiels, y compris les communications d'urgence via la radio communautaire. Ces initiatives illustrent une approche proactive pour préserver et améliorer les infrastructures municipales

essentielles, en alignement avec les meilleures pratiques en gestion des actifs

2. Pilier : Bien-être communautaire

- Le nouvel hôtel de ville créera un espace fonctionnel et accueillant pour les citoyens et employés, favorisant un environnement de travail positif et une expérience utilisateur améliorée.
- La génératrice permettra de soutenir les services essentiels lors de situations d'urgence, tels que des espaces de coordination pour les partenaires communautaires et un accès à l'information critique via la radio locale.
- Ces projets démontrent notre engagement envers la sécurité, la stabilité et la qualité de vie de notre communauté.

3. Pilier : Excellence du service

- Un nouvel hôtel de ville bien conçu favorisera une prestation plus efficace des services municipaux, en répondant aux besoins actuels et futurs des citoyens.
- La résolution des infiltrations d'eau garantit la pérennité des infrastructures existantes, réduisant les interruptions ou les coûts imprévus liés à des réparations majeures.

Ces trois projets, qui se dérouleront parallèlement, démontrent l'engagement de Casselman envers une planification stratégique et intégrée, renforçant la résilience et l'efficacité de ses services pour répondre aux besoins présents et futurs de la communauté.

Autres Options

Le conseil peut proposer des alternatives concernant les recommandations, tout en tenant compte des impacts sur le calendrier des activités à venir et de l'augmentation des coûts à prévoir le cas échéant.

Approbation

Yves Morrissette, Directeur Général

